

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-
JÉSUS

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le lundi 10 août 2020, à 19h30 à la salle du conseil située au 4118, route 112 à Sacré-Cœur-de-Jésus.

Sont présents : Monsieur Guy Roy, maire

Messieurs les conseillers André Giguère

Jason Nadeau

Alain Faucher

Valmond Lessard

Daniel Paré

Le conseiller François Paré est absent. La directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Mercier est présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3. Adoption du procès-verbal du 6 juillet 2020*
- 4. Suivi des dossiers*
- 5. Lecture de la correspondance*
- 6. Salle et période de questions*
- 7. Étude et adoption des comptes*
- 8. Compte-rendu des comités*
- 9. Questions diverses*
- 10. Levée de la séance*

2020-08-3843

Il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2020

«Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 au moins 72 heures avant la tenue des présentes, en conséquence»

2020-08-3844

Il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 6 juillet 2020 soit accepté.

4. SUIVI DES DOSSIERS

Aucun suivi

5. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

➤ **Bilan incendie juillet 2020**

M. le maire donne lecture du bilan incendie du mois de juillet 2020.

➤ **Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration**

Suite à la recommandation de Mme Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac, une aide financière de 35 000\$ est accordée à la municipalité pour des travaux d'amélioration des routes. Ce montant sera investi dans le projet de réfection du 5^e Rang Nord et la Vieille Route.

6. SALLE ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent.

7. ÉTUDE ET ADOPTION DES COMPTES

Le Conseil procède à l'étude des comptes à payer pour le mois de juillet 2020.

Salaire du mois de juillet 2020		33 146,42 \$
Comptes payés	C2000080 à C2000096	16 023,26 \$
	P2000172 à P2000196	21 060,65 \$
	L2000054 à L2000061	16 125,45 \$

2020-08-3845

Les comptes sont acceptés et le paiement en est autorisé sur proposition du conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers.

8. COMPTE-RENDU DES COMITÉS

Aucun compte-rendu.

9. QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet à cet item.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-08-3846

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Daniel Paré et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

— Signé —

Guy Roy
Maire

————— Signé —————

Sylvie Mercier
Dir. générale/secrétaire-trésorière

Je certifie que la Municipalité de la Paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus dispose des crédits suffisants afin d'acquitter les dépenses de la résolution suivante # 2020-08-3845.